

LA R I P O S T E

Bulletin
de liaison
de l'ADDS QM



Volume 30
Numéro 5
Octobre 2003

L'ADDS QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

Un automne chaud !

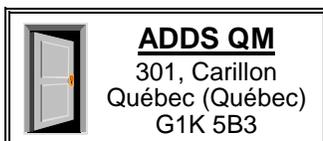
RAPPEL IMPORTANT

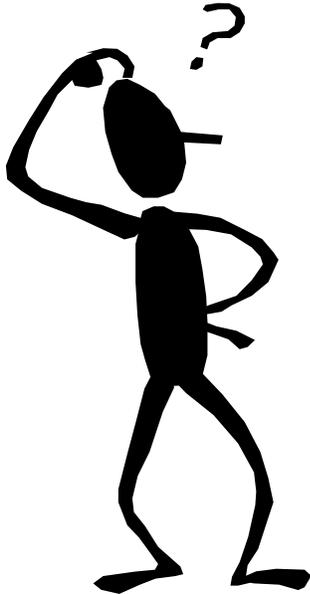
Si vous trouvez dans cet envoi un coupon d'adhésion orange, vous avez sûrement oubliée de renouveler votre carte de membre. Mais ne vous inquiétez pas, il n'est pas trop tard. Vous n'avez qu'à le remplir et à nous le retourner.

Nous comptons sur vous.

Voici ce que l'ADDS QM vous offre

- ⇒ Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ⇒ Voulez-vous la solution à vos problèmes? Nous vous invitons au **Dépanneur 186** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ⇒ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? *Passez nous voir!*





Ce mois-ci...

Ça bouge à l'ADDS ces temps-ci ! Une nouvelle année militante s'enclenche

Encore une fois, nous ne manquerons pas de travail ! Cet automne, les luttes risquent d'être nombreuses...

Pour le mois d'octobre, nous vous avons concocté une bien belle Riposte. Vous y retrouverez des articles sur divers sujets. Tout d'abord, nous vous faisons part des plus récentes *Nouvelles militantes*. Ensuite, en page 4, vous pouvez consulter le calendrier des différentes activités et comités de l'ADDS. Vous êtes bien sûr invitéEs à participer à ces activités. Informez-vous en nous appelant au 525-4983. Par la suite, deux nouvelles nouvelles militantEs se présentent : Annick Dumont militante salariée et Patrick Bissonnette stagiaire. En page 6, vous trouverez les anniversaires des mois de septembre et octobre. Joyeux anniversaire à vous ! La *Chronique Info-loi* qui suit nous expose les détails concernant le projet

de loi modifiant la loi de la justice administrative. À ce propos, nous avons été appelés à passer en Commission parlementaire. Enfin, dans la section *Chronique politique*, nous traitons du virage à droite qui se produit au Québec. Il va falloir réagir !!

Donc, l'automne va être chaud ! Déjà, une action est prévue pour la rentrée parlementaire, le 21 octobre prochain... Nous espérons vous y voir en grand nombre !

SOMMAIRE

Ce mois-ci...	2
Nouvelles militantes !!!	3
Calendrier d'octobre	4
Militantes et militants	5
Anniversaires	6
Info-loi	7
Chronique politique	8



NOUVELLES MILITANTES!!!

par **Patrick Bissonnette et Annick Dumont**

☞ Le 4 septembre, une dizaine de militantEs de l'ADD SQM se sont rencontrés dans nos locaux afin de faire le bilan des activités que nous avons tenues en 2002-2003. Un compte-rendu de cette rencontre vous sera fait lors de notre assemblée générale, le 16 octobre 2003.

☞ Le 17 septembre dernier, une douzaine de personnes sont venues à l'ADD SQM pour assister à la session d'accueil. Celle-ci a été des plus intéressante et des plus animée. Nous espérons revoir bientôt les nombreuses personnes qui étaient présentes. D'ailleurs pour celles et ceux qui auraient manqué ce premier rendez-vous, une autre session d'accueil sera prévue mardi le 18 novembre prochain.

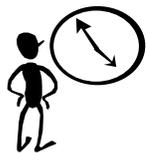
☞ Les 18 et 19 septembre dernier a eu lieu au Front Commun Personnes Assistées Sociales du Québec, une formation sur le revenu social garanti, élément que l'on retrouve dans la plate-forme de revendications de notre regroupement.

☞ Depuis que le gouvernement du Québec a mis en vigueur, le 5 mars dernier, la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (loi 112), nous attendons toujours le plan d'action qui mettra en effet cette loi. Ce dernier qu'on attendait pour le 5 mai dernier, n'est pas encore sortie, nous l'attendons donc avec impatience pour cet automne.

☞ Les 1er, 2 et 3 octobre prochain aura lieu à Montréal l'assemblée générale de notre regroupement national, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ).

☞ OHÉ, OHÉ, N'OUBLIEZ PAS QUE LE 16 OCTOBRE PROCHAIN SE TIENDRA VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AUTOMNE. LIEU : 160 rue St-Joseph Est à l'Église Notre-Dame de Jacques-Cartier dans les locaux de l'Accorderie. Heure : de 9h00 à 16h00. Venez en grand nombre.

☞ Un petit mot pour vous dire que dans les nouveautés militantes qui s'en viennent à l'ADD SQM, c'est la mise en place d'un comité femmes. Alors à toutes les membres qui désirent s'y impliquer, contactez-moi, Annick au 525-4983.



Calendrier des activités

OCTOBRE

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>
6 COMITÉ LOI	7 DÉPANNEUR 186	8	9	10
13 ACTION DE GRÂCE	14 DÉPANNEUR 186	15 COMITÉ LUTTE	16 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	17
20 COMITÉ LOI	21	22	23	24
27	28 DÉPANNEUR 186	29	30	31

L'ADDS QM, UN LIEU D' ACTIONS, D' INFORMATIONS, MAIS AUSSI UN MILIEU DE VIE car on peut toujours s'impliquer dans un des différents comités (comité loi, comité lutte, comité membre, comité organisateur).

Le comité loi est celui qui s'occupe de tous les aspects juridiques de l'ADDS (dépannage téléphonique, dépanneur 186). Les membres se rencontrent en compagnie d'une avocate militante et ils discutent de la loi de l'aide sociale et de cas réels.

Le comité lutte met en œuvre des moyens d'actions pour améliorer nos conditions de vie et éliminer la pauvreté.

Le comité membre s'occupe des membres (cartes de membre, recrutement, activités sociales) et du projet de cotisation de solidarité.

Le comité organisateur veille à ce que les décisions de l'Assemblée Générale soient mises en application. Il faut être élu pour faire parti de ce comité.

Si vous désirez vous impliquer dans un de ces merveilleux comités contactez Annick.



MILITANTES ET MILITANTS

Un vent nouveau à l'ADDS

Par Annick Dumont

Au début, lorsque l'on m'a demandé de préparer un petit quelque chose pour la Riposte, j'étais un peu embêtée. Qu'allais-je bien écrire ? Après réflexion, je me suis dit pourquoi ne pas me présenter. Depuis le 4 août dernier, je suis la petite nouvelle au sein de l'équipe de l'ADDS QM. Petite nouvelle, enfin presque car j'ai déjà été stagiaire en 1999-2000 pendant un an. Peut-être, m'avez-vous déjà rencontré à cette époque.

C'est donc un retour pour moi comme militante salariée. Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas, vous aurez la chance de me côtoyer au quotidien à l'association en train de calculer ou bien lors de nos luttes. Pour compléter le tout, je vous dirais que je suis celle qui vous accueillera si vous désirez vous impliquer soit dans un comité, au quotidien ou bien en participant à une de nos activités.

Cette année, je vais prendre la relève de la cotisation de solidarité. D'ailleurs, si vous êtes une personne cotisante, je vais communiquer avec vous sous peu, question de se connaître et d'échanger sur la cotisation.

Bref, ce sera un plaisir pour moi de vous rencontrer et de jaser.

Au plaisir de se rencontrer

« Ce sera un plaisir pour moi de vous rencontrer et de jaser avec vous. »

L'ADDS a un nouveau stagiaire

Par Patrick Bissonnette

Eh oui, cet automne l'ADDSQm accueille un stagiaire de l'Université Laval

Bonjour à toutes et à tous, je me nomme Patrick Bissonnette et je suis ce nouveau stagiaire. Je serai avec vous durant tout l'automne du lundi au jeudi. Mais qui suis-je me demanderez-vous ? Voici quelques éléments de réponse : j'ai 24 ans, je suis originaire de Québec, le quartier Neufchâtel, et je demeure présentement à Limoilou. Comme beaucoup d'anciens et d'anciennes

stagiaires de l'ADDS, j'étudie en service social et je m'intéresse plus particulièrement à l'organisation communautaire.

En ce moment, en plus de ce stage, je travaille à la Maison des Jeunes de Saint-Émile.

En fait, avant de venir à l'ADDS, j'ai beaucoup travaillé avec des adolescentEs dans divers projets et cela m'a toujours passionné. Je m'intéresse aussi à la coopération internationale. J'espère même avoir la chance d'être sélectionné pour un stage de solidarité en Amérique Latine l'été prochain.

Entre temps, je souhaite passer un stage fantastique en votre compagnie et apprendre beaucoup sur le domaine de la défense des droits.

Sur ce, je vous invite toutes et tous à venir me voir lors des comités ou activités de l'ADDS ou en tout autre temps pour discuter autour d'un café.

LES ANNIVERSAIRES DE NOS MEMBRES

SEPTEMBRE

*Paulette Beaudry
Jean Cazes
Jean Drolet
Michael Marion
Laurent Poulin
Pierre Pouliot
Monique Toutant
Louise Bélanger
Dany Giroux
Pierrette Labrie
Isabelle N. Miron*



OCTOBRE

*Andréa Bergeron
Jonathan Carmichael
Normand Chabot
Henri Dionne
Gisèle Guay-Roy
Michel Lacroix
Marie-Paule Paquet
Gaétan Patry
Carmen Tremblay
Lynn Croteau
Jocelyne Gallant
Louise Hardy*



INFO-LOI

La justice Administrative
par Christian Loupret

Bonjour,

Le 11 septembre 2003, en tant que délégué d'un groupe membre du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), j'ai présenté une allocution sur le projet de loi 4 (du Ministre Marc Bellemare "Loi modifiant la loi sur la justice administrative" juin 2003).

Voici pourquoi: en essence le but du projet de loi est de faire passer de deux personnes sur le banc à une seule dans le but avoué de réduire le temps d'attente qui est présentement de 552 jours au Tribunal administratif du Québec (TAQ). La personne sur le banc devra être un avocat ou un notaire. Nous trouvons important qu'un travailleur social puisse être sur le banc.

Et de plus...

Pour les citoyens et citoyennes que nous défendons, le TAQ est souvent le dernier mécanisme d'appel. Les possibilités sont très minces par la suite d'aller en révision judiciaire car les règles permettant un tel recours sont très restrictives.

Pour un citoyen ou une citoyenne qui se présente à la Cour du Québec ou à la Cour supérieure, il s'agit d'un premier niveau de recours. Si la décision rendu par ce juge n'est pas satisfaisante, le citoyen ou la citoyenne peut en appeler à deux autres instances: la Cour d'Appel où siège au moins trois juges, et la suprême du Canada, où siège au moins 9 juges. Ce que nous comprenons de cette logique, c'est qu'il doit y avoir plus de juges sur le banc lorsque les causes font l'objet d'un appel.

En matière de justice administrative, il nous semble que la même logique devrait s'appliquer. Et comme le TAQ est le recours d'Appel possible dans la presque totalité des dossiers, le nombre de ses membres devraient toujours être d'un minimum de deux comme c'est le cas présentement.

Bien que le projet de loi ne le mentionne pas, nous savons aussi que le Ministre a l'intention de faire disparaître l'étape de la révision. Nous avons consulté, sur le site du ministère un document intitulé « La justice administrative: projet de réforme du ministre Marc Bellemare » daté de juin 2003.

Nous trouvons très important de ne pas perdre ce bureau de justice administrative (la révision). Cette étape est cruciale car elle permet l'exercice d'une justice de proximité. Ce qui ne peut pas être le TAQ compte tenu de sa fonction juridictionnelle.

Selon les demandes traitées par le services de révision, au cours de l'année financière 2002-2003, 31% des demandeurs ont obtenu un gain à leur cause. La raison évoquée par le ministre Bellemare disant que les bureaux de révision maintiennent les décisions des centres locaux d'emploi, ne tient pas la route.

Tenez, je vais finir avec l'article 45 de la charte Québécoise des droits et libertés de la personne.

« Toute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent »



Chronique Politique

Alerte à gauche toute !

par Jonathan Carmichael

« À semer du vent de s'te force là,
tu te prépares une joyeuse tempête
P't'être ben qu'tu t'en aperçois pas »

- Ti-Cul Lachance de Gilles Vigneault

Charest et son équipe n'auront pas joué aux hypocrites bien longtemps. Après avoir caché leurs cartes lors de la dernière campagne électorale dans le but de ne pas faire de vagues, les Libéraux nous montrent leur vrai visage depuis leur élection.

Et le portrait n'est guère reluisant : application rigoureuse des coupures à l'aide sociale, ouverture à la sous-traitance (avec tout ce que la sous-traitance implique comme détérioration des conditions de travail et augmentation de l'exploitation), possibilité de dégel des frais de scolarité, mort des garderies à 5 \$, etc... Charest et les Libéraux prennent un malin plaisir à agrandir les mailles du filet de sécurité sociale du Québec. Et tout ça, rappelons-le, dans le but de diminuer les impôts (diminution des impôts, qui nous le savons très bien, profite uniquement aux riches¹). Donc, le portrait ne laisse aucun doute : un gouvernement qui dirige pour les gros bonnets, au détriment de la classe populaire.

Ainsi, le constat est évident : nous sommes bel et bien en présence d'un gouvernement de droite, qui désire la mise

en vente du bien commun. Et ce, au profit de la bourgeoisie et de l'élite financière, qui s'enrichissent de l'appauvrissement de la classe populaire.

Ainsi, à force de semer le vent, les

« Charest et les Libéraux prennent un malin plaisir à agrandir les mailles du filet de sécurité sociale du Québec. »

Libéraux sont sur le point de récolter la tempête. En effet, après seulement

quelques mois au pouvoir, il ont réussi à se mettre à dos une importante partie des mouvements sociaux du Québec. Déjà, nous savons que cet automne, les groupes populaires, les syndicats et les étudiantEs prendront la rue pour réclamer leurs droits.

Pour empêcher les Libéraux de mettre à terme leur plan de destruction de nos acquis sociaux, nous devons donc nous mobiliser largement. Donc, soyez prêtEs ! C'est par l'action collective que nous parviendrons à stopper Charest. La solution est entre nos mains à touTEs. Unissons-nous !

¹ Pascale Breton, *Les baisses d'impôts ne profitent pas aux familles gagnant moins de 35 000 \$*. Journal La Presse, 2 septembre 2003, p. A9.

